

Notice explicative

Le visiteur du grand pays Douaisis-Valenciennois retiendra de son passage des images révélatrices de la diversité des paysages du Nord :

- l'image du plateau cultivé dénué de repères verticaux arborés,
- l'image de la plaine humide, ses prairies à fleur de l'eau, ses fossés bordés de saules émondés, ses routes surélevées cernées par les houppiers des peupleraies,
- l'image lointaine d'un Escaut aux différents visages : urbains, industriels et naturels,
- l'image traditionnelle voire caricaturale du Nord avec le bassin minier, ses cités aux structures urbaines autonomes, ses terrils aux formes variées,
- l'image d'un pays de forêts en contact avec la ville.

Mais le portrait de ce territoire paraîtrait bien incomplet si l'on ne s'attachait pas à suivre les profondes mutations et évolutions qui le façonnent et le mettent en quête d'une nouvelle identité :

- des mutations industrielles avec la nécessaire recherche d'un développement nouveau après le déclin de l'activité minière et sidérurgique,
- des mutations agricoles avec une évolution bicéphale caractérisée par l'intensification des pratiques culturales sur les plateaux limoneux et le recul de l'agriculture dans les plaines humides et sur les terrains de faible valeur agronomique,
- des mutations urbaines avec la restructuration nécessaire des villes face à des dysfonctionnements socio-professionnels et l'évolution des modes de vie conduisant à de nouvelles façons "d'habiter" ou de se "distraire".

La plupart des acteurs du territoire affirment la volonté de revaloriser son image de marque et d'améliorer son cadre de vie dans un souci de requalification générale. En effet, le développement de ce pays semble indissociable du renforcement de son attractivité.

Les constituants originels des paysages tels que l'eau, la forêt, les particularités géologiques..., longtemps mis au service des activités humaines de production, se révèlent à nouveau comme des éléments de base d'un patrimoine à reconquérir.

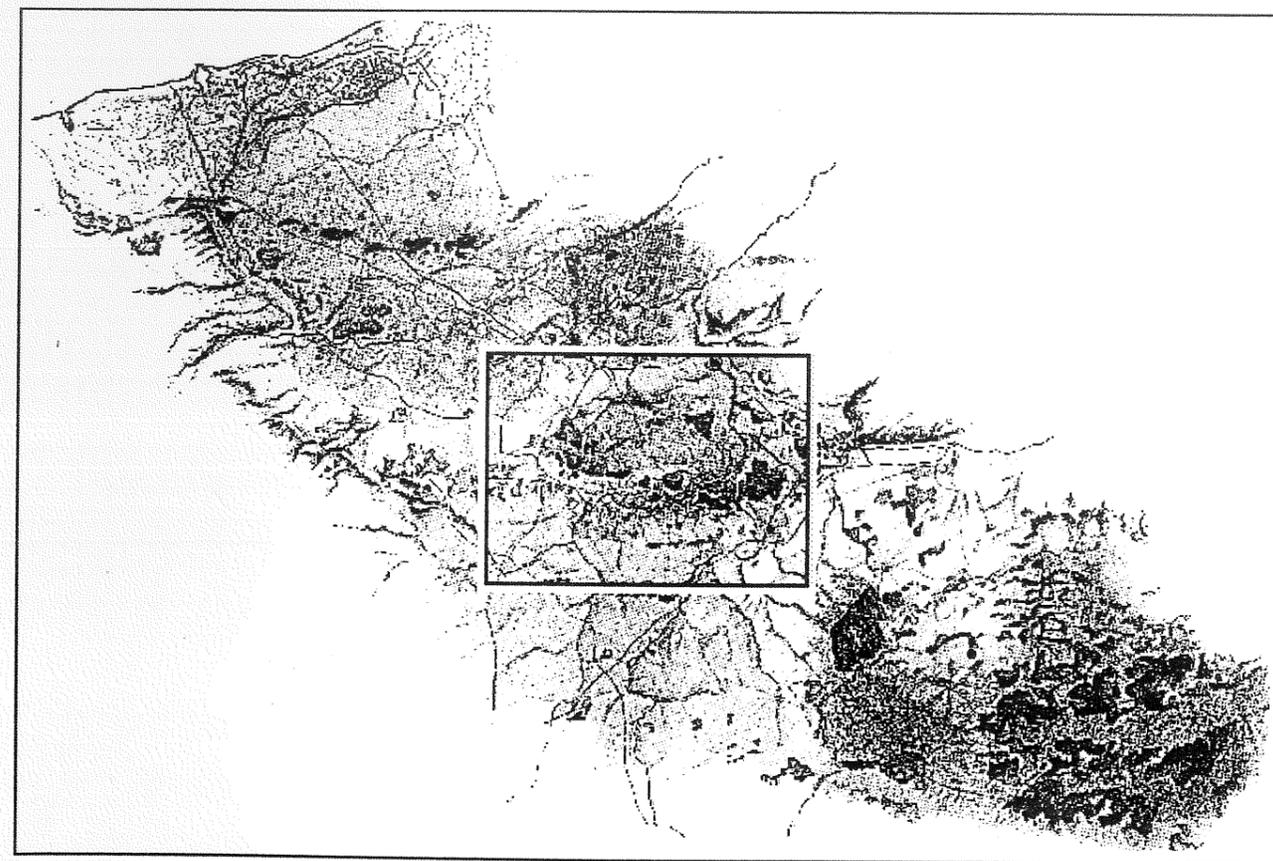
De même, de nouveaux enjeux de ce territoire se détectent partout où s'impriment les marques d'une économie autrefois florissante mais déchu. Mettre à profit de manière vivante d'anciens lieux industriels, utiliser les affaissements miniers comme témoins historiques et culturels mais aussi comme constituants actifs d'un futur paysage et catalyseurs d'activités contribuent à mettre en action une nouvelle dynamique du paysage qui pourrait bien se montrer novatrice et fructueuse pour l'avenir de ce grand pays.

Les orientations paysagères et écologiques sont le résultat d'une synthèse entre l'analyse bibliographique, les observations sur le terrain et les entretiens avec les acteurs locaux (élus, chambres consulaires, techniciens, associations...). Elles sont réfléchies et cartographiées au 1/250 000ème, et sont proposées à l'échelle du grand paysage ou de l'entité paysagère selon la nomenclature définie dans la carte des paysages du département du Nord.

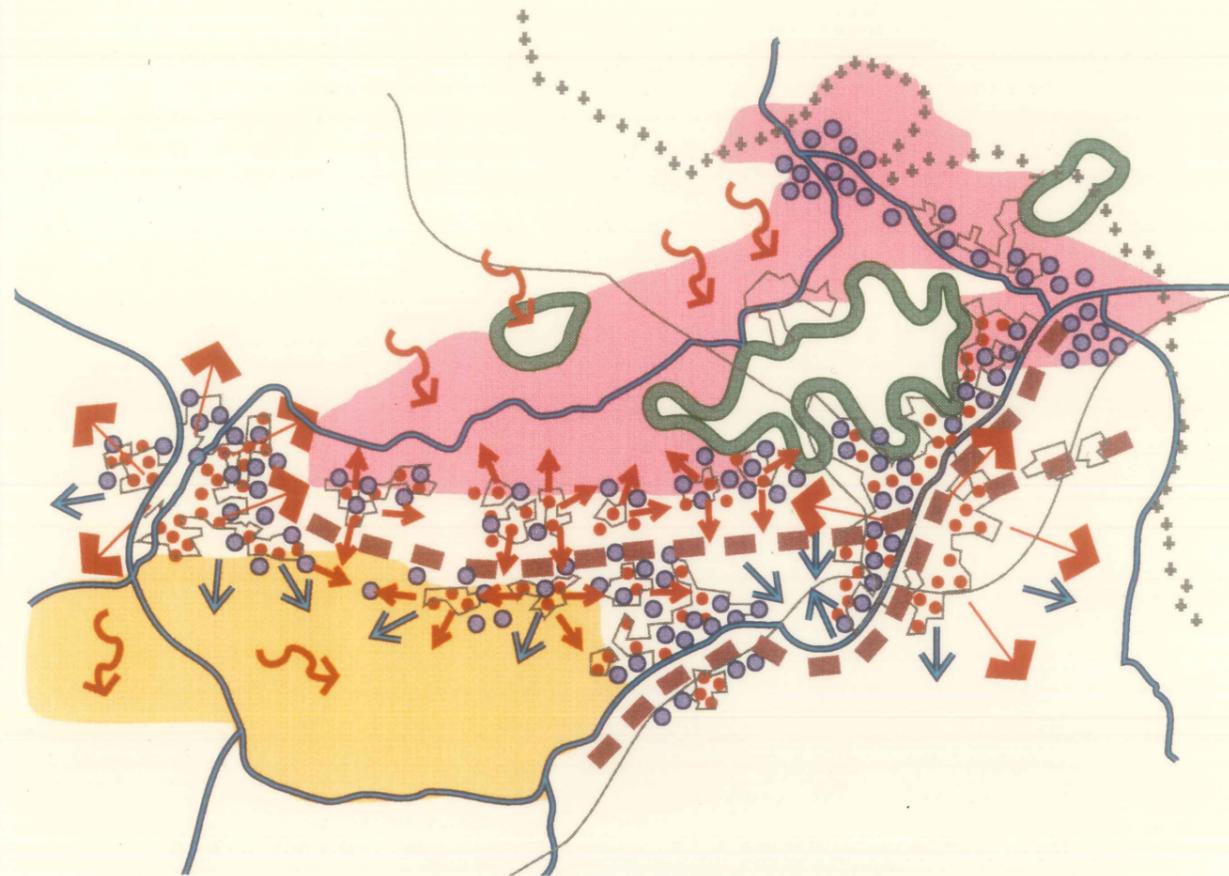
Les paysages du Nord

Grand pays

DOUAISIS-VALENCIENNOIS



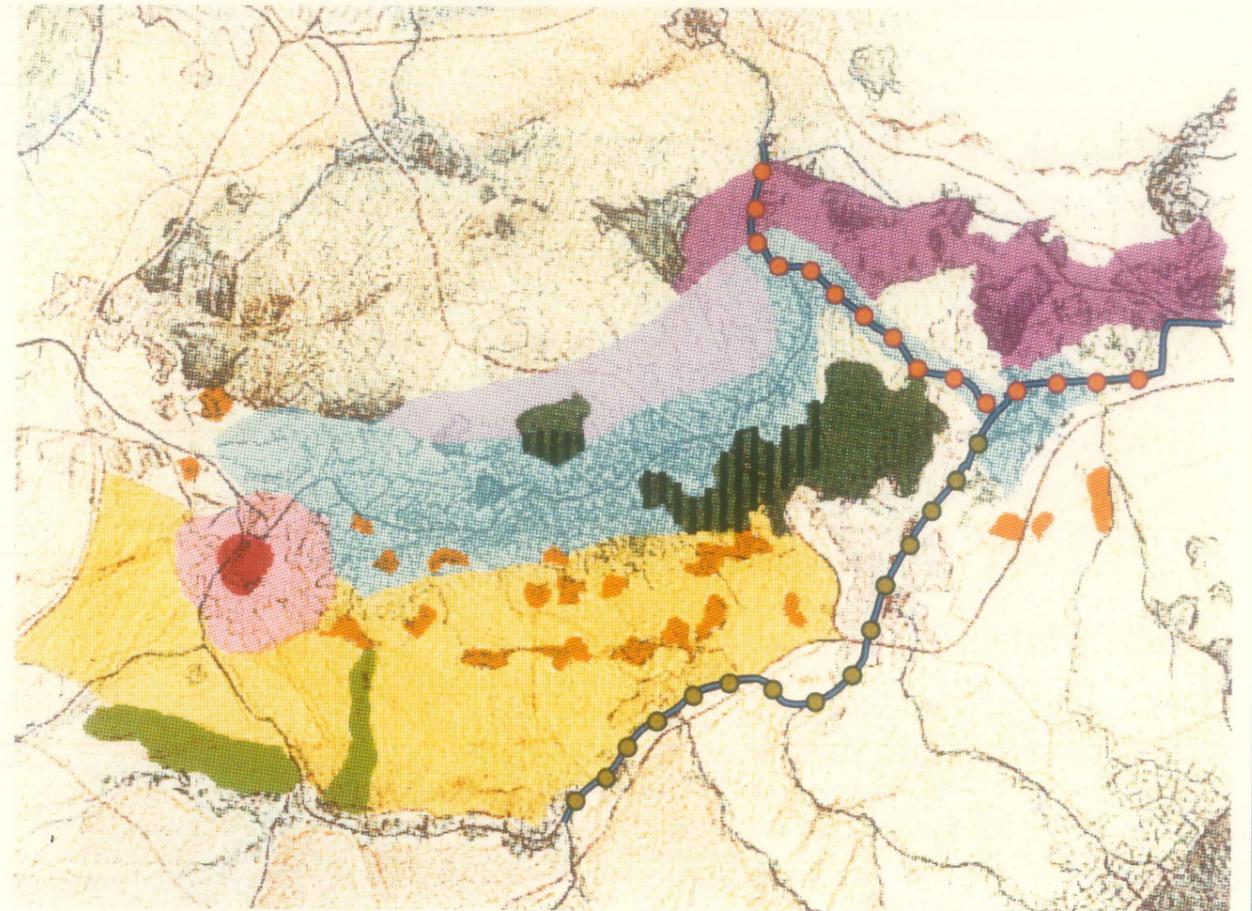
Facteurs déterminant la carte des orientations



EVOLUTION ET FACTEURS DE MUTATION DES PAYSAGES

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Dysfonctionnement des structures urbaines. | | Pression industrielle. |
| | Forte densité de friches industrielles et minières et de sites industriels. | | Rurbanisation. |
| | Perte d'identité des grands axes historiques de développement et de structuration du territoire. | | Reconversion des terrains agricoles en espaces à vocations multiples. |
| | Pression urbaine forte. | | Intensification agricole. |
| | Pression urbaine diffuse. | | Manque de structuration des lisières des grands massifs boisés. |

Carte des orientations paysagères et écologiques



- | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| | Révéler l'eau sous toutes ses formes. Maintenir un paysage semi-ouvert. | | Faire disparaître, à travers l'évolution de l'urbanisme du bassin minier, les caractères naturels et identitaires de ce territoire : plaine humide, plateau calcaire, buttes sableuses, patrimoine minier. | | Renforcer l'ambiance forestière par la maîtrise des accès, la confortation des lisières et une gestion sylvicole non orientée exclusivement vers la rentabilisation du bois. |
| | Conforter et révéler les versants de la vallée et les monts par des traitements paysagers transfrontaliers créant une ambiance boisée et bocagère. | | Conforter et affirmer un urbanisme de centre. | | Mettre la forêt au service de l'eau ou affirmer un paysage de forêt en milieu humide. |
| | Conforter un paysage de mosaïque caractérisé par l'assemblage harmonieux de l'habitat diffus avec les structures végétales diversifiées (bois, haies, verger, prairie, cultures variées, jardins). | | Préserver des respirations dans le tissu urbain grâce au maintien de territoires à valeur écologique, paysagère et agricole : vallée de l'Escrebieux, marais de Sin le Noble, plateau calcaire de la Gohelle. | | Créer de nouveaux paysages industriels et urbains de qualité, en particulier par l'affirmation de l'Escaut comme élément structurant. |
| | Maintenir les caractéristiques d'un paysage de plateau (grandes parcelles, ouverture visuelle, villages nucléaires entourés d'une ceinture verte) en particulier grâce à des pratiques agricoles respectueuses des ressources naturelles du milieu (sol, eau, faune, flore). | | Renforcer et révéler la structure géologique des buttes sableuses par des traitements en surface adaptés : ambiances boisées et herbeuses. | | Reconquérir les milieux naturels le long du cours d'eau. |